

Le mensuel de Fontenailles n°12

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42
Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30
Mardi—jeudi—samedi:
De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

M A I 2 0 1 5

L'édito

En devenant conseillères municipales et étant motivées par **un réel désir d'investissement dans la vie de notre village, nous avons très vite eu à cœur d'inventer des occasions de rencontres.** Ainsi, dans le cadre du CCAS, il nous a paru évident de proposer "les ateliers cuisine" comme support à **la création de lien social.**

Au départ, ils étaient une simple idée...ils sont devenus projet et enfin, une réalité depuis un an. Nous nous sommes lancées, pour la première fois, dans cette belle aventure (et dans l'inconnu!) lors de la fête du 21/06/2014.

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons prévu l'apéritif symphonique: quelles recettes proposées ?, quelles quantités prévoir ?, comment gérer l'organisation ?, les Fontenailleurs allaient-ils se joindre à nous ?...

A notre grande surprise, les petits et les grands chefs ont répondu présents !

Encouragées par ce premier succès, nous avons proposé d'autres ateliers sur des thèmes différents : "les douceurs d'ailleurs", " petites mises en bouche avant les fêtes " et "les mordus de chocolat".

A l'heure des bilans, le nôtre ne sera pas financier, mais à l'image de ce que nous vivons ensemble : un mélange de convivialité, de partages, de nouvelles rencontres, de bonne humeur, de travail d'équipe, de lien intergénérationnel...

L'expérience de cette première année révèle que " les ateliers cuisine" **se nourrissent véritablement des compétences de chacun**, où le faire ensemble se tisse au fil du temps. En bref, un bilan humainement très positif.

Nous profitons de cet éditorial pour remercier l'ensemble des participants. C'est, en effet, grâce à vous que ces ateliers existent, tels qu'ils sont.

Nous espérons que les ustensiles de cuisine continueront de résonner dans la salle des loisirs, au rythme des recettes que nous réaliserons ensemble, au cours des cinq prochaines années...

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 juin pour un atelier spécial « brochettes apéritives ».

Christine et Marion

ETAT CIVIL

Naissance

Hugo **LEGER** est né le 09 avril 2015

Décès

Monsieur André **GABRIEL** est décédé le 21 mars 2015.

Monsieur Henri Gabriel **HOTTINGUER** est décédé le 03 avril 2015.

Le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 9 avril 2015. Nous vous en proposons un résumé. L'intégralité du compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

Vote des comptes de gestion 2014 :

<u>Commune</u>		<u>Assainissement</u>	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Dépenses	783 927.54 €	Dépenses	58 494.97 €
Recettes	860 509.16 €	Recettes	54 159.15 €
Résultat	76 581.62 €	Résultat	4 335.82 €
Investissement		Investissement	
Dépenses	300 377.09 €	Dépenses	25 890.15 €
Recettes	382 564.35 €	Recettes	28 247.25 €
Résultat	82 187.26 €	Résultat	2 357.10 €

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2014 et le compte de gestion de l'assainissement 2014.

Affectation des résultats 2014 :

COMMUNE : Le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **233 535.25 €**

Un déficit d'investissement de **8 209.30 €**

Un solde à réaliser qui s'élève à -59 080.28 €

Le besoin de financement s'élève à 50 870.98€. Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Décide d'affecter en excédents de fonctionnement capitalisés **+ 50 870.98 €**

Affectation du résultat de fonctionnement : + 182 664.27 €

Affectation du résultat d'investissement : + 8 209.30 €

ASSAINISSEMENT : Le compte administratif fait apparaître :

Un déficit de clôture de fonctionnement de **4 335.82 €**

Un déficit de clôture d'investissement..... **1 384.60 €**

Un solde à réaliser qui s'élève à 5 355.00 €

Le besoin de financement s'élève à – 6 739.60€. Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'affecter comme suit :

Report en dépense de fonctionnement : - 4 335.82 €

Report en dépense d'investissement : - 6 739.60 €

Vote des taxes :

Le Maire propose de **ne pas augmenter le taux d'imposition** des quatre taxes directes locales pour l'année 2015. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à **1 abstention et 14 voix pour décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes directes locales, pour l'année 2015 :**

Impôts	Taux de référence 2014	Taux de référence 2015
Taxe d'habitation	22.52 %	22.52 %
Taxe foncière (bâti)	21.98 %	21.98 %
Taxe foncière (non bâti)	69.93%	69.93 %
CFE	19.41 %	19.41 %

Vote du budget 2015 :

Commune : Madame le Maire présente le budget de la commune :

Section de fonctionnement : **998 734.67 €**

Section d'investissement : **277 324.98 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve pour la section Fonctionnement **par 3 voix contre et 12 voix pour** et pour la section Investissement **par 3 voix contre et 12 pour.**

Assainissement : Madame le Maire présente le budget assainissement :

Section de fonctionnement : **67 194.38 €**

Section d'investissement : **182 536.38 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve pour la section Fonctionnement **par 2 voix contre, 1 voix abstention et 12 voix pour** et pour la section investissement **par 2 voix contre et 13 voix pour.**

L'augmentation de la taxe d'assainissement :

Le budget **assainissement est actuellement déficitaire**. Celui-ci étant lié à la taxe d'assainissement, et afin de pouvoir réaliser les frais d'études, il convient **d'augmenter** la taxe d'assainissement. Il est proposé de passer **de 2 € à 2.30 €** ce qui permettrait de rééquilibrer le budget 2015. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de l'augmentation de cette taxe à **1 abstention et 14 voix pour.**

Informations diverses :

Fermeture de classe sur la RPI : Une nouvelle fermeture de classe d'élémentaire sera effective dès la rentrée de septembre, ce qui entraîne la fermeture de l'école élémentaire de Fontenailles.

Sens de circulation : Une réunion va avoir lieu le lundi 4 mai à 19h30, avec les habitants des rues de Pars, de Glatigny et du Bouillot pour une réflexion concernant le sens de la circulation.

Vie quotidienne

ECOLE : **Les admissions** des enfants nés en 2012 sont en cours, auprès de la directrice de l'école maternelle, Mme Pliot au 01 64 08 46 87. (Au préalable, l'enfant doit être inscrit à la mairie).

LE CALENDRIER DE LA DÉCLARATION D'IMPÔTS 2015 (REVENUS PERÇUS EN 2014) :

La date limite de dépôt de la déclaration papier est fixée au 19 mai. Si vous déclarez vos revenus en ligne, vous bénéficiez d'un délai (Pour la Seine et Marne) : le mardi 9 juin. Les contribuables pourront faire leur déclaration de revenus en ligne à partir du mercredi 15 avril.

RÉUNION PUBLIQUE POUR LE PLU LE VENDREDI 10 AVRIL 2015

La première réunion publique s'est déroulée le vendredi 10/04/2015 à la salle des loisirs de 19h15 à 21h15.

Mr Henderycksen du cabinet d'étude EU CREAL a présenté les différentes phases d'un PLU avec les futures possibilités et objectifs pour la commune, en présence de quelques administrés.

Le Plan Local d'Urbanisme est un passage obligatoire pour l'avenir de notre commune.

Mme le Maire reste à votre disposition pour tous renseignements.



SOIREE JEUX

Le vendredi 20 mars, Nangis Lude et ses animateurs ont proposé aux Fontenailleurs de se réunir autour des jeux. Jeux de société, jeux vidéos... ont fait la joie des petits et des grands...



Commémoration du Cessez le Feu du 19 mars 1962

Emotions et recueillement

Le discours a été réalisé aussi par deux anciens combattants: Mr Boisteau et Mr Chesney.

Comme chaque année, à la date du 19 mars, les anciens appelés du contingent ayant participé à la guerre d'Algérie et membres de la FNACA se sont retrouvés pour commémorer la signature des accords d'Évian stipulant le cessez-le-feu de ce conflit.

Accompagnés des élus de Fontenailles, ils se sont rendus au monument aux morts du village afin de déposer une gerbe.



A vos agendas

Le dimanche 14 juin : Randonnée organisée par la commission tourisme-animation-culture dont la vice présidente est le Maire de Fontenailles. **4 Parcours sont proposés** : 20kms, 13, 8 et deux pour les familles.

Le lundi 15 juin : Exercice de plan de sauvegarde avec les personnes de l'école en présence des pompiers.

20 juin : Fête des écoles de Fontenailles.

20 juin : Fête de la Musique et Feu de la Saint Jean à partir de 17h30 dans le parc de la mairie.

Mr.Bricolage

ZAC des Roches
77370 NANGIS



Tél. : 01 60 58 51 60
Fax : 01 60 58 34 67
nangis@mrbricolage.fr

**LES GRANDES MARQUES
PRÊT A PORTER**

BRODIER

31-33, rue du Général Leclerc
77370 NANGIS
Tél. : 01 64 08 02 03

Le conseil municipal vient de voter le budget 2015, et en particulier les taux des impôts locaux.

Les impôts locaux sont les impôts perçus au profit des collectivités territoriales : commune, communauté de communes, département, établissement public foncier ou région. Les principaux impôts locaux sont la taxe d'habitation, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe spéciale d'équipement et la contribution économique territoriale (cotisation foncière des entreprises et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Malgré les baisses de dotations de l'Etat, et grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public, **la part communale des impôts locaux des Fontenailleurs n'augmentera pas en 2015.**

Les impôts locaux subiront malgré tout une augmentation :

- ◆ **l'Assemblée Nationale a voté une hausse des valeurs locatives de 0,9%** pour 2015.

Les valeurs locatives servent de base de calcul des cotisations perçues par chaque collectivité territoriale. Une augmentation de la valeur locative entraîne mécaniquement une augmentation de l'impôt.

- ◆ **la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne a voté une augmentation de 16%** des cotisations sur les impôts locaux.

L'évolution des taux* de la taxe spéciale d'équipement et d'enlèvement des ordures ménagères ne sont pas encore connus à l'heure où ces lignes sont rédigées. Cela représente d'ores et déjà une augmentation approximative de 19 € de taxe d'habitation (pour une valeur locative de 2000 €) et de 19 € de taxe foncière sur les propriétés bâties (pour une valeur locative de 3400 €).

TAXE FONCIERE	Commune	Intercommunalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement (*)	Taxe ordures	Total des cotisations
2014	21,98%	2,40%	15,70%	3,65%	0,42%	15,27%	
Base	2000	2000	2000	2000	2000	2000	
Cotisation	440	48	314	73	8	305	1188

2015 Estimation	21,98%	2,78%	15,70%	3,65%	0,42%	15,27%	
Base	2018	2018	2018	2018	2018	2018	
Cotisation	444	56	317	74	9	308	1207

+ 19 euros

TAXE D'HABITATION	Commune	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement (*)	Total des cotisations
2014	22,52%	2,13%	0,50%	
Base	3400	3400	3400	
Cotisation	766	72	17	855

2015 Estimation	22,52%	2,47%	0,50%	
Base	3431	3431	3431	
Cotisation	773	85	17	875

+ 19 euros

LA CHASSE AUX ŒUFS....



Les gourmands en herbe et les intrépides chasseurs de trésors se sont présentés très nombreux à la chasse aux œufs de Pâques. Plusieurs animations étaient proposées, parcours d'obstacles, énigmes, stand d'activités manuelles avec Sylvie et Laurence (CCAS)... pour le plus grand plaisir des petits et aussi de leurs parents.



Le repas du CCAS

Le dimanche 12 avril, le CCAS a organisé le repas offert aux Fontenaillais, âgés de plus de 65 ans.

Trente trois convives étaient présents, rassemblés à la salle des loisirs, décorée pour l'occasion aux couleurs du printemps.



Patrick Zian et Steffy ont assuré l'animation musicale. Nous avons chanté et dansé, avec entrain, au rythme des musiques d'hier et d'aujourd'hui!

Le repas a été préparé par le traiteur des Montils et servi par les membres du CCAS.

Le soleil et l'humeur festive de chacun ont contribué à faire de ce rendez-vous, un moment très chaleureux...



LE COIN DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LE LIEN DE FONTENAILLES

Grand succès rencontré par la boucle pédestre du dimanche 12 avril organisée par l'association Le Lien de Fontenailles. En effet, sous un magnifique soleil et un ciel bleu, on a pu compter 58 participants attentifs aux commentaires de notre guide local, Hervé WANLIN, qui a su nous faire découvrir le patrimoine et l'histoire de Fontenailles à travers les différentes époques.

La balade a été ponctuée, à mi-parcours, au lavoir de Glatigny, d'une collation appréciée de tous. Un invité surprise, Mr Jean-Hubert BARAT, a pu nous faire partager son vécu sur une période de notre histoire, et notamment le déroulement de l'arrestation, pendant la Seconde Guerre Mondiale, de Maurice WANLIN par les Allemands. Puis, toute la petite troupe est repartie sur les chemins de Fontenailles sous la conduite et les explications d'Hervé pour rejoindre la salle des fêtes vers 18h.

Vous pouvez retrouver des commentaires et photos sur la page Facebook : Le lien de Fontenailles



Dates à retenir :

Vendredi 29 mai 2015 à 20h30, à la salle des fêtes de Fontenailles

Réunion de tous les adhérents du Lien de Fontenailles (au nombre de 68 le 14/04/2015) ou futurs adhérents pour venir discuter de vos différents projets.

Nous aborderons l'organisation de la manifestation du samedi 29 août 2015 : Le Festival Solidaire.

Rendez-vous, **Vendredi 5 juin 2015**, pour la sortie au festival Confluences de Montereau, 20 places sont disponibles en co-voiturage (gratuit). Tarif entrée : adhérent 11 €, non-adhérent 13 € valable pour les 2 jours (vendredi et samedi) inscription pour la billetterie et le transport **avant le 18 mai 2015** auprès de Philippe LANOË au 111 rue de la Flache (hameau de l'Orme) ou au 06 15 51 98 24.

<http://leliendefontenailles.wix.com/leliendefontenailles>

Les infos du Conseil Municipal des Jeunes — CMJ

Agenda

Samedi 23 mai à 14h : commission du CMJ

Samedi 13 juin à 14h : conseil municipal des jeunes

30/05/15 : soirée ados (organisée avec Nangis Lude)

06/07/15 : stage de danse urbaine

PROJETS

◆ Organisation d'un **tournoi de football** le 21/06 de 14h à 17h.

◆ Création d'un **city stade**.